



Mode d'intervention

Les professionnels, médecins, partenaires du réseau social ou médico-social, les Centres Médico-Psychologiques (CMP) et la personne elle-même ou sa famille peuvent faire des demandes d'avis, de conseil ou d'orientation, par téléphone ou par mail.

Pour une intervention in situ de l'équipe, un formulaire de demande dédié doit être renseigné par le médecin traitant, référent ou coordinateur du patient.

Toutes les demandes seront étudiées par l'EMPPA avant intervention.

Les professionnels de l'EMPPA

- ➔ Médecin
- ➔ Cadre de santé
- ➔ Infirmiers
- ➔ Assistante sociale
- ➔ Psychologue
- ➔ Secrétaire

> **CONTACTER**
L'ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE
DE LA PERSONNE ÂGÉE - EMPPA

Du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 17 h 00

Pavillon Brocéliande
17, rue des Capucins
22000 SAINT-BRIEUC

Tel : 02 96 01 80 13
Fax : 02 96 78 90 11

E-mail : emppa-stbrieuc@fondation-sjd.fr
E-mail sécurisé :
emppa-stbrieuc@fondation-sjd-mssante.fr

www.chdinanstbrieuc-fsjd.fr

CENTRE HOSPITALIER Dinan/Saint-Brieuc

Réalisation : Service Développement-Communication FSJD CH_Dinan/St-Brieuc_QUAL-DREF-413-005 - MAJ : 04/2024

ÉQUIPE MOBILE
PSYCHIATRIE DE LA
PERSONNE ÂGÉE
"EMPPA"



Avenue Saint Jean de Dieu - BP 81055 - 22101 DINAN
Tel : 02.96.87.18.00 - Fax : 02.96.87.18.15

Le Centre Hospitalier Dinan/Saint-Brieuc, fondé en 1836 par les Frères Hospitaliers de Saint Jean de Dieu, participe au service public hospitalier dans le domaine de la santé mentale depuis le 1^{er} janvier 1977. Il est géré depuis le 1^{er} octobre 2012 par la Fondation Saint Jean de Dieu, reconnue d'utilité publique. Il exerce sa mission sur les secteurs de Dinan, Lamballe et Saint-Brieuc, regroupant plus de 270 000 habitants.



Le Centre Hospitalier Dinan/Saint-Brieuc regroupe plus de 24 structures répondant aux besoins des usagers, de la consultation à l'hospitalisation complète, en passant par l'hospitalisation de jour et les Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel.

Équipe Mobile Psychiatrie de la Personne Âgée EMPPA

Pour une aide au diagnostic et à la prise en charge des personnes atteintes de troubles psychiques et/ou comportementaux relevant de la compétence de la psychiatrie de la personne âgée.

Déplacement au domicile, en EHPAD, ou autres structures d'accueil gériatrique relevant de nos secteurs psychiatriques géographiques (22G04 et 22G05).

Dans tous les cas, l'intervention se déroule avec l'accord du médecin traitant qui reste le seul référent médical de la personne âgée concernée.

Nos Objectifs

- ➔ Informer, Soutenir et Accompagner les patients, leurs familles et les soignants.
- ➔ Renforcer la fonction soignante et contenante des équipes en leur permettant :
 - d'acquiescer une approche des troubles psychiques et/ou comportementaux
 - de proposer des réponses personnalisées
 - d'adapter la prise en charge gériatrique et psychiatrique du patient âgé sur son lieu de vie.

Nos Missions Principales

- ➔ Expertise psychiatrique du sujet âgé avec :
 - Aide au diagnostic,
 - Recommandations thérapeutiques,
 - Proposition d'un suivi limité à la période d'adaptation thérapeutique,
 - Orientation dans la filière de soins gériatriques et psychiatriques du sujet âgé.

➔ Réunion de concertation pluridisciplinaire sur les situations complexes pouvant dépasser ou épuiser les compétences ou la contenance d'une équipe soignante.

➔ Rôle d'information, sensibilisation, prévention et approche des troubles psychiques et/ou comportementaux.

Pour qui ?

- Pour les personnes de plus de 70 ans présentant :
- ➔ Des troubles psychiques (dépression, anxiété, troubles du sommeil...)
 - ➔ Une pathologie psychiatrique nécessitant une prise en charge.

Au sein de la filière psychiatrique du sujet âgé, hospitalière et communautaire

